



Deux contrats de travail ?

Par **manuom79**, le **13/10/2010 à 12:34**

Bonjour, je suis actuellement salarié dans une entreprise. Or ce matin, mon ancien employeur m'a contacté pour que je remplisse une mission pour eux qui durerait un mois (en plus de mon travail actuel donc). Cela me permettrait d'arrondir un peu mes fins de mois.

Est-ce légal ? Il m'a parlé de créer un compte comme auto-entrepreneur ou de me faire un contrat de mission. Je ne connais pas trop le système, donc est-ce que l'un est mieux que l'autre ? Que dois-je faire et m'assurer dans chacun des cas ?

Merci de votre aide